Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

2008–2009

Rapport sur les plans et priorités

L'honorable John Baird
Ministre de l'Environnement

Table des matières

Message du président et premier dirigeant i

Section 1 SURVOL 1

1.1 Déclaration de la direction 1

1.2 But 2

1.3 Renseignements sur l'organisation 2

1.4 Architecture des activités de programme (AAP) 4

1.5 Renseignements sommaires 6

1.6 Activités de programme par résultat stratégique 6

1.7 Plans et priorités de l'organisme 7

1.7.1 Mode de fonctionnement 7

1.7.2 Facteurs internes et externes 8

1.7.3 Priorités 8

Section 2 ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE 13

2.1 Objectif stratégique 13

2.2 Activité de programme (AP) 13

2.3 Ressources humaines et financières 14

2.4 Mesure du rendement 15

2.5 Plans pour 2008–2009 et pour les années suivantes 15

2.5.1 Formuler des conseils 15

2.5.2 Diffuser les conseils 20

Section 3 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 24

Section 4 AUTRES POINTS D'INTÉRÊT 26

4.1 Membres de la Table ronde 26

4.2 Personnes-ressources de la TRNEE 28

Message du président et premier dirigeant

Créée par le premier ministre en 1988 à titre d'organisme consultatif indépendant en matière de politiques, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE ou Table ronde) s'est vue accorder un statut officiel en 1993 par une loi du Parlement. En vertu de cette loi, la mission déclarée de la Table ronde consiste à « … jouer un rôle de catalyseur dans la définition, l'interprétation et la diffusion, pour tous les secteurs de la société canadienne, de même que pour toutes les régions du pays, des principes et de la pratique du développement durable ».

La TRNEE examine les répercussions environnementales et économiques d'enjeux prioritaires et propose des solutions qui lui sont propres sur la façon de les aborder. Nos recommandations s'adressent principalement au gouvernement fédéral mais visent également d'autres ordres de gouvernement qui constituent des secteurs clés de l'économie, toujours dans le but d'influer sur l'élaboration des politiques et sur la prise de décisions. Depuis 20 ans, grâce à une approche multipartite unique et grâce à l'expérience et l'expertise de nos membres, nous en sommes venus à intégrer différents points de vue de divers milieux de l'ensemble du pays. Ainsi, nous avons acquis la réputation d'aborder efficacement des secteurs souvent controversés et de formuler des conseils pertinents, uniques et crédibles.

Après avoir subi des transformations majeures à sa structure interne et hiérarchique au cours des dernières années, la TRNEE est maintenant sur une trajectoire au cours de laquelle elle entend consolider son profil et son mandat tout en conservant le caractère proactif et progressif de ses travaux. Nous pouvons nous appuyer sur nos récents succès et initiatives mis sur pied précédemment. Nous nous basons également sur les leçons tirées de notre expérience, comme l'a démontré notre rapport de rendement ministériel de 2006–2007.

La Table ronde a défini de nombreux objectifs prioritaires pour l'exercice 2008–2009 et les suivantes. Mais, fait plus important encore, nous prévoyons clarifier la cohérence stratégique et nous concentrer sur notre programme de recherche et de politique, renforcer nos capacités de communications et de politiques internes et entreprendre de nouvelles occasions de collaboration et de participation avec les intervenants. La réalisation de ces objectifs nous permettra de produire et de diffuser plus efficacement nos conseils et nos recommandations, tout en augmentant notre crédibilité et notre influence auprès des intervenants.

La TRNEE s'est vue confier un vaste mandat par la loi; cependant, compte tenu des ressources limitées de l'organisation, nous savons que, sur le plan pratique, nous devons planifier nos activités de façon stratégique et concertée dans le but de maximiser notre efficacité. En 2008, nous compléterons notre programme déjà amorcé d'examen des défis propres à l'adaptation au changement climatique dans le Nord du Canada. Nous accorderons également beaucoup de ressources à la conception d'un nouveau programme de recherche dont la majeure partie continuera de porter sur le changement climatique. Nos choix seront éclairés par des échanges soutenus avec nos membres, les principaux

intervenants et des représentants du gouvernement. De plus, nous mettrons en place une perspective stratégique et des activités de recherche qui nous aideront à comprendre les enjeux au-delà de l'horizon, en matière d'environnement et d'économie, qui seront de plus en plus pertinents à nos travaux et à la société canadienne en général.

À l'interne, nous appliquerons les résultats d'une étude de nos rôles et responsabilités de manière à ce que notre structure puisse favoriser la réalisation des ambitieux plans que nous dressons. Cet examen nous aidera également à déterminer les nouvelles ressources dont nous pourrions avoir besoin et les économies que nous pouvons réaliser.

Avec l'approbation de nos membres, la TRNEE mettra en pratique les nouveaux règlements pour la conduite et la gestion de nos affaires. En effet, les règlements ont été mis à jour de façon à ce qu'ils s'harmonisent aux nouvelles définitions et attentes en matière de gouvernance au sein du gouvernement fédéral. Ils précisent clairement les rôles, les responsabilités et les obligations de rendre compte des membres, du président du Conseil, du président de l'organisation et du Secrétariat.

Parce qu'il est important que la TRNEE fasse preuve de leadership à l'égard des enjeux de politiques sur lesquels elle cherche à exercer une influence, elle cherchera à ce que ses opérations deviennent neutres en matière d'émissions de carbone au cours de l'exercice financier 2008–2009.

Enfin, l'automne 2008 marquera le 20^{e} anniversaire de l'établissement de la Table ronde. À l'approche de cette importante étape, nous réfléchirons sur nos réalisations et sur les leçons apprises au cours de ces vingt ans et nous tenterons de dégager comment nous pouvons bâtir sur ces assises nos plans et efforts des années à venir.

David McLaughlin
Président et premier dirigeant

Section 1 : SURVOL

1.1 Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2008-2009 de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Le présent document a été préparé conformément aux principes de présentation des rapports énoncés dans le *Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2008-2009 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement*:

- Il est conforme aux exigences en matière de rapports décrites dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor;
- Il repose sur le résultat stratégique et l'architecture des activités des programmes approuvés par le Conseil du Trésor;
- Il présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et fiables;
- Il offre un modèle de responsabilisation à l'égard des résultats atteints avec les ressources et les pouvoirs qui lui sont confiés;
- Il fait état des sommes allouées en fonction des dépenses prévues et approuvées par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

_____

David McLaughlin
Président et premier dirigeant

1.2 But

La Table ronde vise à jouer un rôle de catalyseur dans la définition, l'interprétation et la diffusion, pour tous les secteurs de la société canadienne, de même que pour toutes les régions du pays, des principes et de la pratique du développement durable. La TRNEE exécute son vaste mandat en se penchant stratégiquement sur des enjeux d'intérêt national liés à la fois à l'environnement et l'économie. Par ses travaux, la TRNEE s'efforce d'influencer l'élaboration des politiques et la prise de décisions sur des enjeux relevant de l'environnement et de l'économie. Ainsi, elle favorise la prospérité économique de tous les Canadiens tout en préservant l'environnement pour les générations actuelles et futures.

Pour de plus amples renseignements sur la TRNEE, voir le site Web de l'organisation à www.nrtee-trnee.ca.

1.3 Renseignements sur l'organisation

La Table ronde relève du Parlement par l'entremise du ministre de l'Environnement.

L'organisation se compose d'au plus 24 membres et d'un président, lesquels sont nommés pour exercer un mandat à temps partiel par le gouverneur en conseil. Elle s'appuie sur l'expertise et l'expérience de ces personnes pour exécuter son mandat.

Les membres représentent diverses régions du Canada et sont des leaders réputés du monde des affaires, des syndicats, des universités, d'organisations environnementales, des collectivités autochtones et des municipalités. (La liste des membres figure à la section 4.) Dirigé par le président et premier dirigeant, un secrétariat établi à Ottawa appuie les membres de la Table ronde. Les membres se rencontrent normalement quatre fois par année dans le cadre de séances plénières où ils discutent des priorités et passent en revue les travaux du Secrétariat avant de les approuver. La figure 1.1 brosse un tableau de l'organisation et de sa relation avec le gouvernement.

Figure 1.1

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE)
Organigramme

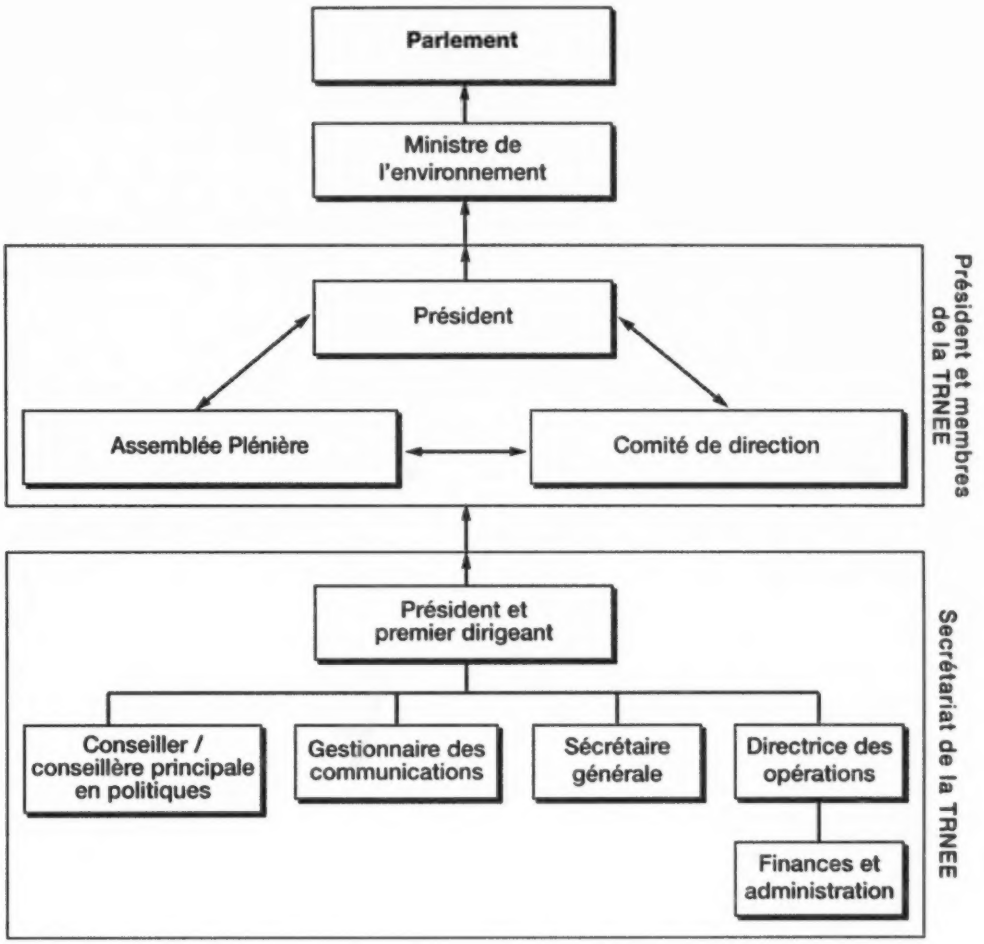

1.4 Architecture des activités de programme (AAP)

En juin 2007, le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) a approuvé des modifications apportées à l'AAP de la TRNEE. Le nouveau libellé du *Résultat stratégique* définit de façon plus précise le mandat et les travaux de la TRNEE. L'élimination des sous-activités dans la nouvelle version reflète mieux l'approche du SCT. Le présent RPP repose sur la nouvelle version de l'AAP. Les modifications, présentées au tableau de concordance, ci-dessous, n'ont pas entraîné la redistribution des ressources financières.

Tableau de concordance de l'architecture des activités de programmes (AAP)		
	Ancienne activité de programme	**Nouvelle activité de programme**
Résultat stratégique	Les conseils de la TRNEE sur des enjeux particuliers influent sur l'élaboration de la politique fédérale sur l'environnement et l'économie et les décisions dans d'autres secteurs importants.	Les conseils en matière de développement durable relevant à la fois de l'environnement et de l'économie influent sur l'élaboration des politiques fédérales et les décisions dans d'autres secteurs importants.
Activité de programme	Formuler des conseils en matière d'environnement et d'économie.	Programme consultatif sur des enjeux environnementaux et économiques.
Sous-activités de programme	Formuler des conseils : repérer les nouvelles connaissances; réunir et consulter les intervenants.	Aucune
	Diffuser les conseils : conseiller les clients fédéraux; promotion dans d'autres secteurs clés.	

Tableau 1.1 : Crédits votés et législatifs inscrits dans le budget principal des dépenses (en milliers de dollars)

Crédit voté ou législatif	Libellé tronqué pour le crédit voté ou législatif	Budget principal des dépenses 2008-2009	Budget principal des dépenses 2007-2008
20	Dépenses du Programme	**4 723,0**	4 704,0
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**411,0**	432,0
(S)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	**20,0**	20,0
	Total pour l'organisme	**5 154,0**	5 156,0

Tableau 1.2 : Tableau des dépenses prévues de l'organisme et équivalents temps plein

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 2007–2008	Dépenses prévues 2008–2009	Dépenses prévues 2009–2010	Dépenses prévues 2010–2011
Activité de programme : Programme consultatif sur les enjeux environnementaux et économiques				
Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses (brut)	5 136,0	**5 134,0**	5 134,0	5 134,0
Dépenses non budgétaires du budget principal des dépenses (brut)	20,0	**20,0**	20,0	20,0
Total du budget principal des dépenses	5 156,0	**5 154,0**	5 154,0	5 154,0
Rajustements				
Budget supplémentaire des dépenses				
Report du budget d'exploitation	**236,1**			
Rajustements aux conventions collectives	**20,0**			
Total des rajustements	**256,1**			
Total des dépenses prévues	**5 412,1**			
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	**410,0**	414,0	417,0	421,0
Total des dépenses pour l'organisme	**5 822,1**	**5 568,0**	5 571,0	5 575,0
Équivalents temps plein	27	**27**	27	27

1.5 Renseignements sommaires

Tableau 1.3 : Ressources financières (en milliers de dollars)

2008–2009	2009–2010	2010–2011
5 154,0	5 154,0	5 154,0

Tableau 1.4 : Ressources humaines (ETP)

2008–2009	2009–2010	2010–2011
27	27	27

Tableau 1.5 : Priorités de l'organisme

Titre	Type
Priorité n°1 : Formuler et diffuser des conseils sur des enjeux environnementaux et économiques nationaux	Continue
Priorité n°2 : Appliquer de saines pratiques de gestion des opérations	Continue

1.6 Activités de programme par résultat stratégique

Contribution aux priorités : la TRNEE ne vise qu'un résultat stratégique et ne gère qu'une seule activité de programme. Ces deux éléments contribuent directement aux priorités de la TRNEE.

Tableau 1.6 : Activité de programme par résultat stratégique

Résultat stratégique	Les conseils en matière de développement durable relevant à la fois de l'environnement et de l'économie influent sur l'élaboration des politiques fédérales et les décisions dans d'autres secteurs importants.			
	Résultats escomptés	**Dépenses prévues (en milliers de dollars)**		
		2008–2009	**2009–2010**	**2010-2011**
Activité de programme : Programme consultatif sur les enjeux environnementaux et économiques	• Recherche de haute qualité • Consultations efficaces • Recommandations et résultats utiles • Communication efficace des recommandations • Augmentation de la sensibilisation et de la compréhension des enjeux et des solutions • Gestion saine	5 154,0	5 154,0	5 154,0

1.7 Plans et priorités de l'organisme

La TRNEE ne vise qu'un résultat stratégique, à savoir influencer l'élaboration des *politiques fédérales et les décisions dans d'autres secteurs clés par des conseils en matière de développement durable relevant à la fois de l'environnement et de l'économie*. Tous les plans, les priorités et les activités de l'organisme sont établis à cet effet.

1.7.1 Mode de fonctionnement

Les enjeux que la Table ronde examine sont déterminés par un processus interne de présélection et d'établissement de la portée des incidences, de sorte que les décisions finales reflètent les priorités politiques, environnementales ou économiques en vigueur et l'ensemble des intérêts des membres. La TRNEE répond également à des demandes précises du gouvernement fédéral, souvent dans des délais très brefs. La TRNEE a conçu son mode de fonctionnement pour répondre efficacement à ces demandes, en cherchant un juste équilibre entre la consultation des intervenants et l'expertise et les conseils de ses membres.

Dirigé par le président et premier dirigeant, le Secrétariat fournit la gestion des programmes, l'analyse des politiques et de la recherche et les services de communications et d'administration aux membres de la TRNEE.

1.7.2 Facteurs internes et externes

La réussite de la TRNEE dépend de sa capacité à influencer l'approche du gouvernement en matière d'enjeux de développement durable importants. Pour y parvenir, la TRNEE doit fournir et promouvoir en temps opportun des conseils pertinents, neutres et crédibles. Des facteurs internes et externes influent sur sa capacité de succès. Ces facteurs sont abordés ci-dessous.

- Le principal indicateur de rendement de la TRNEE est sa capacité d'influencer l'élaboration des politiques gouvernementales. Au Canada, surtout en ce qui a trait aux enjeux normalement examinés par la TRNEE, la politique fédérale n'est pas élaborée de façon isolée. Les relations du gouvernement avec les autres administrations canadiennes ou internationales, et divers autres facteurs sur lesquels la TRNEE n'a aucun pouvoir, ont tous une influence sur les politiques. Cette situation donne lieu à un processus décisionnel complexe.
- Étant donné l'émergence de la question environnementale, et plus particulièrement du changement climatique pour les Canadiens, la TRNEE se retrouve sur la sellette à cause de la nature de ses activités. Il en résulte, à la fois, une occasion et un risque. La TRNEE est bien placée pour fournir une aide stratégique au gouvernement à ce sujet. Cependant, le défaut de fournir les conseils pertinents au moment opportun pourrait ternir sa réputation. Pour gérer ce risque, l'organisme doit utiliser une approche plus concentrée de recherche et de prise de décision qui est bien gérée par les membres et le Secrétariat.
- La TRNEE a subi de nombreuses transformations en ce qui a trait à ses relations hiérarchiques et son leadership au cours des dernières années. Mais elle entreprend présentement une trajectoire claire qui devrait lui permettre de consolider son profil et son mandat. On peut prévoir qu'une plus forte stabilité, une certitude et un resserrement de ses objectifs stratégiques pourraient entraîner des répercussions positives sur le rendement de l'organisme.
- Les membres de la Table ronde sont nommés suivant le principe de la rotation. Les nominations ne sont pas nécessairement coordonnées au calendrier de planification. Pour ne pas retarder l'exécution des travaux de la TRNEE, les nouveaux membres suivent immédiatement une orientation afin que la transition se fasse sans trop de heurts.

1.7.3 Priorités

La TRNEE compte deux priorités importantes pour 2008–2009.

Priorité n°1 : Formuler et diffuser des conseils aux décideurs en matière d'environnement et d'économie

Malgré son budget relativement peu élevé d'environ 5 millions de dollars, l'organisme fournit néanmoins une quantité toujours croissante de conseils sur des enjeux d'importance nationale, conseils qui, au dire des décideurs du gouvernement fédéral et

d'autres milieux, constituent une riche contribution aux connaissances canadiennes sur les enjeux environnementaux et économiques.

La principale priorité de la TRNEE consiste à *formuler* des conseils, puis à les *diffuser*.

FORMULATION DE CONSEILS

La Table ronde vise à formuler des conseils opportuns, pratiques et propres aux priorités gouvernementales. La formulation de conseils suppose la tenue de recherche et d'analyse sur des enjeux déterminés et la réunion d'experts pour assurer l'équilibre et la crédibilité. En tant que groupe, les membres de la TRNEE examinent, discutent et approuvent les recommandations de politiques résultant de leurs travaux. Leurs efforts culminent dans un rapport qui présente les résultats, l'analyse et les conseils en matière de politiques qui résultent du processus de recherche et de consultation appliqué.

Les principales activités de 2008–2009 sont résumées, ci-dessous; de plus amples détails figurent à la section 2.

Génération de nouveaux conseils sur les politiques

La production de conseils en matière de politiques constitue l'une des principales fonctions de la Table ronde. Dans un avenir rapproché, la TRNEE entend préciser et renforcer la cohérence stratégique et l'orientation de ses travaux, en choisissant une série d'enjeux de politique à examiner à court et à moyen termes. L'intérêt portera avant tout sur des thèmes du domaine du changement climatique, un domaine sur lequel l'organisation possède une expertise reconnue et où elle est en excellente position pour formuler des conseils aux décideurs fédéraux et aux autres intervenants. Les autres enjeux qui pourraient être examinés sont les suivants :

- Le prix du carbone : conception et mise en œuvre d'un instrument.
- Amélioration des prévisions et des rapports en matière de gaz à effet de serre (GES) au Canada: leçons tirées des pratiques internationales exemplaires.
- Innovation et déploiement des technologies particulières de « coins de cale » pour réduire les émissions de GES.
- Les facteurs économiques et les coûts-avantages du changement climatique au Canada.
- Les instruments économiques de la gestion des eaux au Canada.

De plus, la TRNEE exécutera ses travaux sur la politique de l'adaptation au changement climatique. Le programme a été lancé en juin 2006. Il vise à examiner comment les politiques publiques canadiennes influent sur la façon dont les collectivités canadiennes et les secteurs économiques dans le Nord se préparent aux effets du changement climatique et les gèrent.

Établissement d'une fonction de perspective stratégique

La TRNEE prévoit mettre en place une fonction de perspective stratégique dans le but de recueillir et d'analyser de l'information servant à déterminer des secteurs de recherche prioritaires dans le cas d'enjeux mal connus ou mesurés, ou qui n'ont pas encore fait l'objet de débats publics.

Constitution des références gouvernementales

La TRNEE reconnaît l'importance de constituer les références gouvernementales en répondant aux demandes de conseils sur des enjeux particuliers. Les demandes de 2008-2009 n'ont pas encore été formulées. En réorganisant les dates de lancement des nouvelles initiatives pour maintenir un mélange de projets à court et de programmes à long terme, la Table ronde tend à augmenter sa flexibilité et se place en meilleure position pour répondre aux demandes particulières du gouvernement sans avoir à suspendre les travaux déjà amorcés. Néanmoins, la demande de références présentée au moment opportun et en tenant compte des exigences sur le plan des ressources pour la TRNEE constituerait un appui important.

Conformité au projet de loi C-288

La TRNEE respectera ses engagements prescrits en vertu de la *Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto* en ce qui a trait au plan et à la déclaration du Canada sur le changement climatique.

DIFFUSION DES CONSEILS

La TRNEE recherche les occasions de diffuser ses conseils et ses recommandations de politiques pour atteindre ses résultats stratégiques. Les activités de 2008–2009 figurent, ci-dessous; de plus amples détails figurent à la section 2.

Maintien du programme et des activités de communication de l'organisme

À la fin d'un programme ou d'une activité, l'organisme assure la diffusion des conclusions et des conseils par le biais de toute une gamme de moyens de communication de façon à atteindre des décideurs et des leaders d'opinion ciblés du pays. Il s'agit d'une étape cruciale pour augmenter la sensibilisation et la compréhension et pour influer sur l'élaboration des politiques. À cet effet, la TRNEE garde à jour des bases de données sur certains membres de groupes d'intervenants. Une des principales activités de 2008-2009

portera sur la diffusion du rapport de la TRNEE sur l'adaptation au changement climatique et sur les activités de communication connexes.

Les communications continues sur la TRNEE à l'échelon de l'organisation constituent un élément important de son approche de communication générale. Les moyens utilisés incluent notamment le site Web de la Table ronde, les notes d'information électroniques et les bulletins.

Amélioration des communications stratégiques

Un des objectifs de la Table ronde pour la période de planification courante consiste à améliorer la qualité et la diffusion de ses communications externes. Elle compte par ce moyen augmenter sa visibilité, son travail auprès des décideurs de secteurs importants et sa crédibilité. Du même coup, elle augmentera sensiblement sa capacité d'atteindre son objectif stratégique, soit d'influer sur l'élaboration des politiques.

Établissement d'ententes de collaboration avec d'autres organismes

La TRNEE reconnaît qu'elle pourrait augmenter son efficacité d'une façon exponentielle en concluant des ententes de collaboration avec des partenaires compétents, tout en conservant son indépendance. En multipliant ses ressources limitées par ce type d'ententes, elle favorisera les occasions d'étendre l'étendue et la profondeur de ses recherches et de ses analyses et de la diffusion auprès d'intervenants externes. En 2008–2009, la NRTEE compte explorer les possibilités d'élargir son influence de cette façon.

Priorité n° 2 : Application de saines pratiques de gestion des opérations

L'organisation assume pleinement sa responsabilité d'appliquer des principes et des pratiques sains de gestion pour assurer la bonne gérance de ses ressources.

Approche de gestion : L'approche de gestion de la TRNNE repose fondamentalement sur son Comité de gestion et de planification, composé du président et premier dirigeant et de gestionnaires supérieurs de chaque division de l'organisation. Le comité prône une approche intégrée de la planification et supervise la gestion des ressources financières, humaines et de l'information de l'organisation. Les membres du comité se réunissent au moins une fois par mois. En 2008 et par la suite, le comité continuera de jouer un rôle critique pour assurer la gestion saine de l'organisation.

Gestion des risques : La TRNEE tient régulièrement une évaluation annuelle des risques auprès de tous les gestionnaires supérieurs de l'organisation dont les résultats sont intégrés à la planification des activités. Les principaux risques auxquels l'organisation fait face en 2008–2009 et les mesures d'atténuation sont brièvement présentés, ci-dessous :

- *Conflit d'intérêts possible des membres nommés par le gouverneur en conseil (GC) (membres et premier dirigeant).* Les principales mesures d'atténuation pouvant pallier à ce risque sont l'examen des règlements, l'amélioration de l'orientation des

prochaines nominations par le GC et la possibilité d'imposer une déclaration de conflit.

- *Perte d'expertise et de mémoire de l'organisation au moment du départ d'un membre du personnel supérieur.* Pour atténuer ce risque, on a mis en place un système électronique de gestion de l'information, une meilleure documentation des procédés internes et la planification de la relève.
- *Manque de sensibilisation aux travaux de la TRNEE par les intervenants.* Une amélioration de la stratégie de communication et de la capacité interne devrait diminuer ce secteur de risque en 2008.
- *Chronologie et répercussions sur les ressources de la recherche et des références consultatives du gouvernement.* Une meilleure planification stratégique améliorera la capacité de la TRNEE de s'adapter aux fluctuations de sa charge de travail.

En 2007–2008, la TRNEE n'a pas eu d'éléments particuliers à signaler à la suite de la **vérification** ou de l'**évaluation** internes ou externes.

Les initiatives prévues pour l'année qui vient sont les suivantes :

Mise en place d'une nouvelle approche de planification stratégique

Face au besoin pressant de mieux planifier et expliquer les travaux de la TRNEE, le Secrétariat de la TRNEE s'emploie à élaborer une approche stratégique comportant les grandes lignes des objectifs des trois à cinq prochaines années. Sur le plan pratique, les activités et les initiatives se conformeront aux objectifs, tout comme les ressources et les modes de gestion qui en découlent. Les principaux éléments de l'approche incluent la création de capacités de communication et de politiques internes plus forte, et la définition de nouvelles occasions de collaboration et de participation auprès des intervenants.

Examen de la structure interne, des rôles et des responsabilités (Gestion des RH)

Pour permettre à la TRNEE d'atteindre plus facilement ses ambitieux objectifs, le Secrétariat a lancé un examen de la structure interne des rôles et responsabilités de l'organisation. L'examen favorisera l'harmonisation des ressources venant appuyer les nouveaux objectifs et aidera la direction à définir les secteurs qui ont besoin de nouvelles ressources. Il rehaussera les services et l'appui fournis aux membres. L'organisation prévoit mettre ces changements en place dès le début de 2008.

Section 2 : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

2.1 Objectif stratégique

La TRNEE ne vise qu'un résultat stratégique, à savoir influencer l'élaboration des politiques fédérales et les décisions dans d'autres secteurs clés par des conseils en matière de développement durable relevant à la fois de l'environnement et de l'économie.

L'approche de la TRNEE pour atteindre son objectif stratégique consiste à produire et à diffuser des conseils en matière de politiques sur les défis et les occasions liés, à la fois, à l'environnement et à l'économie de façon à augmenter la compréhension des décideurs, et à éclairer le débat sur ces enjeux. Pour s'assurer que ses conseils sont pris en compte dans la prise de décisions en matière de politiques, la TRNEE entretiendra une communication régulière et suivie avec les décideurs fédéraux et les intervenants nationaux, ce qui augmentera la sensibilisation aux recherches qu'elle effectue et aux conseils qu'elle formule.

Indicateur de rendement : Le principal indicateur de rendement de la TRNEE est la mesure dans laquelle ses conseils sont pris en compte dans l'établissement des politiques fédérales et les résultats de ses recherches utilisés pour l'élaboration des recommandations en matière de politiques.

2.2 Activité de programme (AP)

La TRNEE n'exerce qu'une seule activité de programme, à savoir le *Programme consultatif sur les enjeux environnementaux et économiques*. Le programme appuie entièrement l'objectif stratégique unique de la TRNEE.

Description de l'AP (approuvée par le SCT)

La sensibilisation et la compréhension des Canadiens et de leurs gouvernements au sujet des défis à relever en matière de développement durable et la promotion de solutions viables à cet égard sont essentielles à l'avenir du Canada tant sur le plan de l'environnement que de l'économie du pays. Par ce programme, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) vise à exercer une influence sur l'élaboration des politiques et le processus décisionnel portant sur des enjeux particuliers en matière de développement durable, notamment au plan de l'environnement et de l'économie. À cette fin, la TRNEE réalise des projets de recherche, analyse les enjeux et fournit des renseignements et des conseils au sujet d'enjeux particuliers en matière de développement durable. L'organisme diffuse ses constats et ses recommandations par divers modes de communication, notamment par l'entremise des relations avec les médias, en présentant des séances d'information et d'autres événements ciblés à l'intention des divers intervenants, par la diffusion de ses publications et en affichant ses activités sur le site Web de l'organisme; le tout afin d'exercer une influence sur l'élaboration des politiques et le processus décisionnel tant au sein du gouvernement fédéral que d'autres secteurs clés, notamment auprès des autres ordres de gouvernement, de l'industrie et des organisations non gouvernementales partout au pays.

Parce qu'elle n'exerce qu'une seule activité de programme, tous les résultats escomptés appuient entièrement les deux priorités de la TRNEE et son objectif stratégique unique.

2.3 Ressources humaines et financières

Tableau 2.1 : Ressources financières (en milliers de dollars)

2008–2009	2009–2010	2010–2011
5 154,0	5 154,0	5 154,0

Tableau 2.2 : Ressources humaines (en ETP)

2008–2009	2009–2010	2010–2011
27	27	27

2.4 Mesure du rendement

En 2006–2007, la TRNEE a établi une approche plus rigoureuse pour mesurer son rendement. Elle voulait ainsi produire de l'information documentée sur le rendement pour faciliter la prise de décisions et améliorer les renseignements communiqués au public par le RMR. Le nouveau cadre de mesure du rendement servira à déterminer les résultats escomptés et les indicateurs de 2008–2009.

Les principales sources de données d'alimentation du cadre sont les suivantes :

- Rétroaction des décideurs fédéraux et des intervenants nationaux (tirés de sondages semestriels)
- Rétroaction des participants aux séances de consultations de la TRNEE
- Données opérationnelles liées aux communications et à la gestion générale de la TRNEE.

La TRNEE prévoit surveiller l'utilité et la pertinence des divers éléments du cadre et y apporter les modifications nécessaires pour en assurer la valeur constante.

2.5 Plans pour 2008–2009 et pour les années suivantes

La TRNEE formule des conseils à l'intention des décideurs sur des enjeux relevant à la fois de l'environnement et de l'économie, et elle en assure la diffusion.

2.5.1 Formuler des conseils

La formulation de conseils constitue l'activité centrale de la TRNEE. La Table ronde utilise diverses approches pour assurer la qualité de ses recherches et de ses conseils :

- Solliciter la compétence technique d'experts externes au besoin.
- Valider les travaux auprès d'experts crédibles des principaux groupes d'intervenants.
- Entretenir des relations avec les intervenants et les décideurs pour s'assurer de la pertinence des conseils qu'elle formule; permettre ainsi aux intervenants d'apporter une contribution significative aux analyses.
- Entretenir une collaboration avec des partenaires externes pour augmenter l'expertise et l'apport périphérique.
- Solliciter régulièrement la participation des membres de la TRNEE aux travaux; obtenir leur apport et leur appui.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Les indicateurs de rendement, ci-dessous, figurent en regard des résultats associés à la formulation de conseil

Tableau 2.3 : Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats escomptés	Indicateur
Recherche de haute qualité	Qualité perçue de la recherche
Consultations efficaces	Portée des consultations
	Efficacité des consultations
Recommandation et résultats utiles	Utilité perçue
	Indépendance perçue de la TRNEE
	Demande de conseils de la TRNEE

Initiatives particulières pour 2008 et les années suivantes

Génération de conseils en matière de politiques

Travaux en cours : Politique d'adaptation au changement climatique

La TRNEE complètera ce programme en 2008 avec la production d'un rapport final et la tenue d'activités de communication connexes. Initié en juin 2006, le programme examine comment les politiques publiques canadiennes influent sur la façon dont les collectivités canadiennes et les secteurs économiques planifient à l'égard du changement climatique et en gèrent les effets. Le programme vise trois objectifs particuliers :

- Établir une caractérisation générale du rôle du gouvernement pour favoriser l'adaptation saine des secteurs, des collectivités et des ménages canadiens, notamment en ce qui a trait à la détermination des principaux défis et occasions liés aux politiques publiques sur les répercussions du changement climatique au Canada;
- Déterminer et décrire les secteurs de politiques gouvernementales d'importance stratégique pour déclencher l'intégration des répercussions liées au changement climatique aux pratiques de gestion des risques des secteurs de l'économie canadienne possiblement touchés;
- Mener une évaluation du rajustement possible des principaux mécanismes, de leur renforcement ou de leur restructuration approfondie, de façon à favoriser l'intégration du changement climatique au rang des facteurs exigeant une gestion des risques,

influant ainsi sur la constitution d'une solide capacité d'adaptation et d'une adaptation réelle au sein de la société canadienne.

La TRNEE a relevé trois secteurs de politiques ayant une influence particulière sur la gestion des risques des répercussions du changement climatique au Canada :

- La gestion des catastrophes
- L'assurance et les autres mécanismes de répartition des risques
- Les codes et les normes

La Table ronde formulera des recommandations sur ces trois secteurs particuliers de politiques stratégiques, surtout en ce qui a trait aux régions nordiques du Canada.

Nouvelles initiatives

Dès 2008, les priorités de travail de la TRNEE seront classées, soit au rang de *projet* (maximum12 mois) ou à celui de *programme* (12 mois ou plus). Les projets sont plus concentrés, limités dans le temps et conçus pour alimenter régulièrement et précisément le débat sur les politiques publiques. Les programmes sont plus approfondis et nécessitent une recherche particulière, une consultation et un engagement plus poussés et une plus longue période de réalisation.

Compte tenu de sa capacité interne actuelle et prévue, la TRNEE peut, en général, gérer au plus deux projets et deux programmes à la fois, pourvu que les dates de lancement soient échelonnées. Il est important que les projets et les programmes soient décalés. Il est impossible de gérer des travaux d'analyse et de communication importants sur plus d'un vaste programme, sauf s'ils sont répartis sur deux ans.

La TRNEE est sur le point de choisir un ensemble d'enjeux de politiques à examiner dans le cadre de programmes ou de projets à court et à moyen termes. L'intérêt portera avant tout sur le domaine du changement climatique, un thème sur lequel l'organisation possède une expertise reconnue et où elle est en excellente position pour formuler des conseils aux décideurs fédéraux et aux autres intervenants.

Les membres de la Table ronde choisiront parmi les thèmes suivants les enjeux qui seront examinés dès 2008–2009 :

Tableau 2.4 : Projets possibles (maximum 12 mois)

Titre	Enjeu	Occasion	Intérêt
Le prix du carbone : conception et mise en œuvre d'un instrument	La TRNEE et les principaux intervenants ont relevé un besoin pressant d'analyse détaillée et de conseils sur la conception d'un instrument et sa mise en place. Parmi les instruments possibles, citons la taxe sur le carbone et le mécanisme de plafond et d'échange de crédits.	La TRNEE est une autorité reconnue en instruments économiques et on lui doit le fait d'avoir lancé le débat public sur l'attribution d'un prix aux émissions de carbone.	S'inspirant de ses travaux précédents, la TRNEE peut effectuer une recherche approfondie sur la conception et la mise en place d'un instrument et sur les répercussions économiques, régionales et sectorielles des instruments servant à établir le prix du carbone.
Amélioration des prévisions et des rapports en matière de GES au Canada: leçons tirées des pratiques internationales exemplaires	Des prévisions plus précises rehausseront la capacité du Canada de planifier des cibles nationales et internationales de réduction des GES et de les atteindre.	La TRNEE pourrait aider les décideurs fédéraux et provinciaux en formulant des conseils sur les pratiques internationales exemplaires en matière de prévision et de rapport.	Fournir une analyse des procédés des autres gouvernements en matière de comptabilité et de rapport sur les émissions de GES.
Innovation et déploiement des technologies de « coins de cale »	La note de consultation de 2006 de la TRNEE sur les « coins de cale » et le rapport *D'ici 2050* signalent l'importance des technologies pour réduire les émissions de GES. Les analyses ne présentent pas suffisamment de détails sur les cadres de politiques à mettre en place.	On mise ici sur la recherche effectuée pour aborder les enjeux liés au déploiement des technologies des « coins de cale », relever les lacunes dans les politiques et recommander des instruments permettant d'atteindre les cibles visées par une concentration sur un « coin de cale ». particulier.	Relever les infrastructures et les systèmes de réglementation, les ressources, les signaux du marché et les instruments permettant d'atteindre les prévisions des « coins de cale ».

Tableau 2.5 : Programmes possibles (12 mois ou plus)

Titre	Enjeu	Occasion	Intérêt
Les facteurs économiques du changement climatique au Canada	Il faut recueillir plus de données pour aider les concepteurs de politiques à élaborer une stratégie nationale de changement climatique à long terme qui intégrera efficacement les besoins d'atténuation et d'adaptation.	S'appuyant sur ses travaux d'adaptation et sur son rapport *D'ici 2050*, la TRNEE pourrait mener une analyse économique féconde des occasions, des avantages et des coûts du changement climatique au Canada.	Dévoiler les coûts de l'action et de l'inaction de la stabilisation du changement climatique et l'adaptation dans le contexte canadien, et en faire ressortir les avantages et les possibilités.
Les instruments économiques de la gestion des eaux au Canada	L'examen de l'impact des signaux des prix sur l'utilisation de l'eau fera ressortir pleinement les coûts de l'occasion financière et environnementale associés à la surconsommation des ressources d'eau douce au Canada.	La TRNEE jouit d'une solide crédibilité en ce qui a trait à l'élaboration et l'utilisation d'instruments économiques visant à réduire les préoccupations environnementales.	Faire ressortir la valeur de l'eau et mettre au point des instruments économiques et des mécanismes d'établissement de prix appropriés.

Établissement d'une fonction de perspective stratégique

En 2008–2009, la TRNEE prévoit lancer une fonction de perspective stratégique qui l'amènera à recueillir de l'information et effectuer des recherches pour déterminer les priorités en matière de durabilité sur des enjeux encore mal connus ou sur lesquels le débat public n'a pas encore été amorcé. Le rôle de la TRNEE lui permet de fournir un point de vue indépendant et important sur ces priorités. Les renseignements et les conclusions émergeant de cette nouvelle fonction aideront la TRNEE à planifier ses travaux et l'attribution de ses ressources de façon plus rationnelle et sur plus d'une année. Les résultats seront de plus communiqués aux principaux intervenants de la TRNEE.

Constitution des références gouvernementales

La TRNEE reconnaît l'importance de constituer les références gouvernementales en répondant aux demandes de conseils sur des enjeux particuliers. Les demandes de 2008-2009 n'ont pas encore été formulées. Contrairement à ses pratiques du passé, la Table ronde s'efforcera de se placer en position de répondre à ces demandes sans avoir à suspendre ses travaux déjà amorcés. L'approche lui permettant d'y parvenir consistera à augmenter sa flexibilité en s'engageant dans des projets de durées différentes dont les dates de lancement et de conclusion seront échelonnées.

Conformité au projet de loi C-288

La TRNEE respectera ses engagements prescrits en vertu de la *Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto* en ce qui a trait au plan et à la déclaration du Canada sur le changement climatique. Dans le but d'exécuter ses responsabilités prescrites, la TRNEE entreprendra des recherches, recueillera de l'information et produira une réponse écrite dans les limites de temps prévues.

2.5.2 Diffuser les conseils

La TRNEE a appris la valeur de la diffusion de ses conseils et de ses recommandations de politiques comme moyen d'atteindre ses objectifs stratégiques. Elle utilise toute une gamme d'approches pour diffuser ses recommandations et ses conseils, dont les relations avec les médias, le briefing ciblé de ses principaux partenaires des secteurs publics et privés non gouvernementaux, les activités de diffusions, son site Web, les communiqués électroniques et les bulletins. Chaque auditoire est critique pour l'établissement d'un mouvement vers le changement et la promotion de la TRNEE comme source fiable d'information crédible et de conseils.

Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Par ses efforts de diffusion, la TRNEE vise à augmenter la sensibilisation et la compréhension des enjeux environnementaux et économiques auprès des décideurs fédéraux et des autres intervenants et à se faire reconnaître comme source crédible d'expertise et de renseignements.

Pour atteindre cet objectif, elle doit s'assurer de la communication efficace de ses recommandations. La qualité et la portée de ses communications externes servent d'indicateur de son rendement.

Les indicateurs de rendement, ci-dessous, figurent en regard des résultats associés à la formulation de conseils.

Tableau 2.6 : Résultats escomptés et indicateurs de rendement

Résultats escomptés	Indicateur
Communication efficace des recommandations	Portée des recommandations
	Qualité des communications
Augmentation de la sensibilisation aux enjeux et aux solutions et de leur compréhension	Sensibilisation aux enjeux et aux solutions
	Compréhension des enjeux et des solutions

Initiatives pour 2008 et les années suivantes

Maintien du programme et des activités de communication de l'organisation

En 2008–2009, la TRNEE poursuivra ses activités d'information et de sollicitation des intervenants en matière de changement climatique. Ses activités s'inscrivent dans un effort ciblé pour augmenter le niveau de sensibilisation et de compréhension des recommandations et des conseils de la Table ronde auprès des décideurs fédéraux et des intervenants nationaux, dans le but d'influer sur l'élaboration des politiques liées aux enjeux examinés. Les rencontres constituent une tribune de présentation des conseils de la TRNEE et d'expression des intervenants. L'échange d'idées est essentiel pour s'assurer que les conseils sont utiles et pertinents et il permet de cerner les travaux à venir sur des enjeux particuliers.

Étant donné les ressources limitées de la TRNEE et la répartition géographique des intervenants en cause, le site Web de la TRNEE constitue une façon très rentable de diffuser l'information clé aux intervenants. Par exemple, le site comporte une bibliothèque virtuelle qui favorise l'accès à plus de 300 documents de la TRNEE sur l'économie et l'environnement dans les deux langues officielles. En 2008–2009, la TRNEE compte investir dans l'amélioration de son site Web.

De plus, l'organisation continuera de produire et de diffuser des communications électroniques et des bulletins aux personnes-ressources des groupes d'intervenants pour assurer la diffusion de ses résultats et conseils.

Amélioration des communications stratégiques

À cause de son lien étroit avec le gouvernement, la TRNEE offre l'accès aux responsables de l'élaboration des politiques et aux décideurs du gouvernement fédéral; il s'agit d'un atout important pour les intervenants de la TRNEE qui sont à l'extérieur du gouvernement. Pour les intervenants du gouvernement, la TRNEE offre l'accès aux

opinions de l'industrie, des environnementalistes et des universitaires qui s'intéressent à la relation entre l'environnement et l'économie.

Un des objectifs de la Table ronde pour la période de planification courante consiste à améliorer la qualité et la diffusion de ses communications externes. Cet objectif avait été mentionné dans le rapport sur le rendement de 2006-2007 à titre de point à améliorer. La TRNE compte, par ce moyen, augmenter sa visibilité et son travail auprès des décideurs de secteurs importants. Du même coup, elle augmentera sensiblement sa capacité d'atteindre son objectif stratégique, soit d'influer sur l'élaboration des politiques.

Un des moyens de rehausser et de promouvoir la visibilité de la TRNEE consistera à augmenter sa capacité de communications internes et à mettre en œuvre des initiatives de communication stratégique. Étant donné les ressources limitées de la TRNEE, les outils et les tactiques devront être conçus en conséquence.

Au cours des dernières années, la TRNEE s'est consacrée plus intensément à la relation avec le gouvernement fédéral et à son rôle dans la formulation de conseils en matière de politiques à son endroit. La TRNEE reconnaît que ce rôle n'est pas bien compris par certains groupes d'intervenants ou par les médias qui constituent eux aussi des éléments importants de la capacité de la TRNEE d'atteindre d'autres décideurs importants de la société canadienne. En 2008–2009, la TRNEE examinera des façons de concentrer ses efforts de communication sur des auditoires clés, des nouveaux objectifs, des positions et des tactiques.

Maximiser les ressources des membres de la Table ronde constituera un élément important de cette initiative. La TRNEE visera donc les occasions d'utiliser ses membres dans le cadre de ses activités de communication ciblées.

Principaux messages des communications de 2008–2009

La TRNEE est :

- le chef de file des organisations de politiques publiques qui intègre le mieux l'analyse des enjeux et des solutions liés à l'environnement et à l'économie;
- une *tribune libre* de discussions sur les enjeux influant à la fois sur l'environnement et sur l'économie;
- la source crédible de renseignements indépendants et équilibrés destinés au gouvernement et au public sur des enjeux liés à l'environnement et l'économie;
- le catalyseur de politiques qui intègrent les principes environnementaux et économiques convenant à tous les intérêts canadiens.

Établissement d'ententes de collaboration avec d'autres organismes

La TRNEE reconnaît qu'elle pourrait augmenter son efficacité d'une façon exponentielle si elle parvenait à s'appuyer sur sa réputation et ses ressources pour conclure des ententes

de collaboration avec des partenaires compétents lui permettant d'atteindre des auditoires plus vastes et d'établir de nouvelles relations. Elle créerait ainsi des occasions d'augmenter l'étendue et la profondeur de ses recherches et de ses analyses et de leur diffusion auprès d'intervenants externes.

La TRNEE établira des partenariats avec des intervenants compétents, notamment des entreprises, des associations industrielles, des ONG et des organismes de recherche de même qu'avec certains ministères gouvernementaux. L'initiative vise à rehausser les travaux de la TRNEE et à faciliter la collaboration entre les décideurs et les intervenants, particulièrement avec certains partenaires. Les efforts seront liés aux travaux continus de la TRNEE sur l'énergie et les changements climatiques. Elle établira également des alliances stratégiques avec des intervenants dans le but d'améliorer les politiques et les mesures gouvernementales et non gouvernementales et pour atteindre ses objectifs en matière de changements climatiques et d'énergie.

Section 3 : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Tableau 3.1 : Liens de l'organisation avec les résultats du gouvernement du Canada

Résultat stratégique : Les conseils en matière de développement durable relevant à la fois de l'environnement et de l'économie influent sur l'élaboration des politiques fédérales et les décisions dans d'autres secteurs importants.					
		Dépenses prévues (en milliers de dollars)			**Harmonisation aux secteurs de réalisation du gouvernement du Canada**
Activité de programme	**Résultats escomptés**	**2008–2009**	**2009–2010**	**2010–2011**	
Programme consultatif sur les enjeux environnementaux et économiques	Recherche de haute qualité Consultations efficaces Recommandations et résultats utiles Communication efficace des recommandations Augmentation de la sensibilisation et de la compréhension des enjeux et des solutions	5 154,0	5 154,0	5 154,0	L'activité de programme contribue à la réalisation de l'objectif du Canada pour une forte croissance économique

En 2008–2009, la TRNEE contribuera à l'objectif du Canada pour une forte croissance économique, principalement par ses travaux et la formulation de conseils sur les politiques en matière de changement climatique, ce qui aidera le Canada à aborder cette question à moyen et à long terme. Les recommandations, advenant leur mise en œuvre, sont conformes aux intérêts du Canada et à l'objectif du gouvernement d'établir une économie concurrentielle sur le marché mondial, viable et novatrice sur le plan technologique, et qui profitera à tous les Canadiens et Canadiennes.

Tableau 3.2 : Services reçus à titre gracieux

(en milliers de dollars)	**2008–2009**
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	360
Services de vérification fournis à titre gracieux par le Bureau du vérificateur général	48
Salaires et avantages reçus à titre gracieux d'Environnement Canada	2
Total des services reçus à titre gracieux	**410**

Tableau 3.3 : Sommaire des dépenses en capital par activité de programme

(en milliers de dollars)	Prévision de dépenses 2007–2008	**Dépenses prévues 2008–2009**	Dépenses prévues 2009–2010	Dépenses prévues 2010–2011
Programme consultatif sur les enjeux environnementaux et économiques	40,0	**40,0**	40,0	40,0
Total	40,0	**40,0**	40,0	40,0

Tableau 3.4 : Sources de revenus disponibles

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 2007–2008	**Dépenses prévues 2008–2009**	Dépenses prévues 2009–2010	Dépenses prévues 2010–2011
Programme consultatif sur des enjeux environnementaux et économiques				
Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	20	20	20	20
Total des revenus disponibles	20	**20**	20	20

Section 4 : AUTRES POINTS D'INTÉRÊT

4.1 Membres de la Table ronde

Robert Page (Président par intérim de la TRNEE)
TransAlta Professeur en gestion de l'environnement et durabilité
Institute for Sustainable Energy, Environment and Economy
Université de Calgary
Calgary (AB)

Janet L.R. Benjamin
North Vancouver (BC)

Pauline Browes
Toronto (ON)

Elizabeth Brubaker
Directrice générale
Environment Probe
Toronto (ON)

Anthony Dale
Vice-président
Politiques et affaires publiques
Association des hôpitaux de l'Ontario
Toronto (ON)

Angus Bruneau
Administrateur de sociétés
St. John's (NL)

David Chernushenko
Président
Green and Gold Inc.
Ottawa (ON)

Francine Dorion (Vice-présidente de la TRNEE)
St-Bruno-de-Montarville (QC)

Robert Dubé
Mont-Saint-Hilaire (QC)

Tim Haig
Président et chef de l'exploitation
BIOX Corporation
Oakville (ON)

Christopher Hilkene
Clean Water Foundation
Toronto (ON)

Mark Jaccard
Professeur en gestion des ressources et de l'environnement
Université Simon Fraser
New Westminster (BC)

Donald F. MacKinnon
Président
Syndicat des travailleurs et travailleuses du secteur énergétique
Toronto (ON)

Ken McKinnon
Président
Yukon Environmental and Socio-Economic Assessment Board
Whitehorse (YT)

Kerry Morash
Agent de développement rural
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse
Halifax (NS)

Richard Prokopanko
Directeur, Affaires de l'entreprise
Alcan Inc.
Vancouver (BC)

Wishart Robson
Conseiller du PDG en changements climatiques
Nexen Inc.
Calgary (AB)

Robert Slater
Professeur adjoint, Politique environnementale
Université Carleton
Ottawa (ON)

Robert Sopuck
Vice-président des politiques
Delta Waterfowl Foundation
Sandy Lake (MB)

4.2 Personnes-ressources de la TRNEE

Lisa Woodward
Directrice des opérations
344, rue Slater, bureau 200
Ottawa (ON) K1R 7Y3
Tél. : 613- 947-4421